



## ***Remerciements***

Je remercie Laurence Khamkham d'avoir accepté de m'accueillir à la Médiathèque de Vénissieux, je remercie aussi Françoise Lhuillier pour m'avoir reçue dans l'espace adultes-jeunes, pour avoir guidé mes « premiers pas ».

L'ensemble du personnel s'est montré toujours chaleureux, disponible et attentif, qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 : LA MÉDIATHÈQUE DE VÉNISSIEUX.....</b>	<b>8</b>
1. LA LECTURE PUBLIQUE DANS LA CITÉ : UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	9
1.1. La médiathèque : une localisation géographique stratégique.....	9
1.2. Une œuvre d'art pour tous.....	10
1.3. Le réseau des bibliothèques de Vénissieux.....	11
1.3.1. Trois bibliothèques de proximité.....	11
1.3.2. Redéfinition de leurs missions.....	11
1.4. Une médiathèque qui s'ouvre.....	13
1.4.1. Médiathèque et partenariats.....	14
1.4.2. La programmation culturelle.....	15
2. L'ORGANISATION DE LA MÉDIATHÈQUE.....	17
2.1. Espaces de la médiathèque.....	17
2.1.1. Organisation interne de l'espace.....	17
2.1.2. Les espaces multimédias.....	18
2.1.3. Accessibilité et services proposés.....	19
2.2. L'organisation des collections.....	20
2.2.1. L'organisation intellectuelle des collections.....	20
2.2.2. L'organisation spatiale des collections.....	21
2.3. Le public de la médiathèque.....	22
2.4. L'organisation interne des services.....	23
2.4.1. Le budget.....	23
2.4.2. Organisation des personnels.....	23
2.4.3. Organisation du travail.....	24
<b>PARTIE 2 : ACTIVITÉS DE STAGE.....</b>	<b>26</b>
1. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE.....	26
1.1. Participation à diverses activités.....	26
1.2. Le rangement.....	28
1.3. Le service au public.....	28

1.4. <i>La réorganisation de la salle d'étude</i> .....	29
2. TRAVAUX DEMANDÉS PAR L'ESPACE ADULTES-JEUNES.....	30
2.1. <i>Conception d'un rapport d'activité</i> .....	30
2.2. <i>Evaluation des collections de DVD</i> .....	32
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>34</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>35</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>37</b>
1. ACTIVITÉS DU SERVICE.....	42
1.1. <i>Gestion des espaces</i> .....	42
1.1.1. L'espace des collections.....	42
1.1.2. La salle multimédia.....	43
1.1.3. La salle d'étude.....	43
1.1.4. Le bureau de renseignements bibliographiques.....	43
1.2. <i>Le personnel</i> .....	44
1.2.1. Le personnel affecté à l'espace adultes-jeunes.....	44
1.2.2. Présence du personnel.....	44
1.2.3. Formation du personnel.....	44
1.2.4. Actions transversales conduites en interne.....	44
2. POLITIQUE ET GESTION DOCUMENTAIRE.....	44
2.1. <i>Organisation générale du fonds, état des collections</i> .....	44
2.2. <i>Les collections</i> .....	44
2.3. <i>Catalogue et catalogage</i> .....	45
2.4. <i>Périodiques</i> .....	45
3. PUBLICS.....	45
3.1. <i>Public individuel de la Médiathèque</i> .....	45
3.2. <i>Publics spécifiques</i> .....	46
3.2.1. Prêts aux collectivités.....	46
3.2.2. Accueils de publics spécifiques.....	46
4. PERSPECTIVES, PROJETS.....	46
5. SOURCES :.....	46
1-EVALUATION CHIFFRÉE.....	47

<i>Le nombre des DVD, selon les différents types d'exemplaires :</i>	47
<i>Les taux de rotation moyens selon les différents types d'exemplaires sont :</i>	48
<i>L'âge moyen du fonds:</i>	48
<b>2-TRAVAIL SUR LES TYPES D'EXEMPLAIRES</b>	48
<i>La représentation des DVD par genre : les 1DV</i>	48
<i>La représentation des 9DV, module MF (rock-variété francophone)</i>	51
<i>Répartition des DVD par module : les 1DVO</i>	52
<i>Répartition des DVD par modules : les 9DVO</i>	53
<i>Répartition des DVD par pays d'origine du réalisateur</i>	54
<i>Les restrictions d'âge</i>	55
<b>3-TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES DE PRÊT</b>	56
<i>Proportion des prêts par type d'exemplaire, en septembre 2005</i>	56
<i>En septembre 2005 par rapport au mois de septembre 2004 :</i>	56
<i>De janvier à septembre 2005, par rapport à la période de janvier à septembre 2004</i>	56
<b>4-TRAVAIL SUR LES STATUTS</b>	57
<i>Les DVD manquants</i>	57
<i>Les DVD manquants inventaire</i>	57
<i>Les DVD perdus</i>	57
<i>Les DVD prétendus rendus</i>	57
<b>5-BILAN</b>	57

## ***Introduction***

La médiathèque de Vénissieux est un équipement phare de l'agglomération lyonnaise : parce que la commune a connu, dans les années 1980, des violences urbaines, parce que c'est un bâtiment conçu par Dominique Perrault, architecte, entre autre, de la Bibliothèque nationale de France, parce que cet équipement ambitieux reflète l'importance que revêt la lecture publique aux yeux de la municipalité. En tant que conservateur de bibliothèques stagiaire, j'avais eu l'occasion de venir plusieurs fois à Vénissieux au cours du premier semestre de la formation à l'Enssib : pour une rencontre avec le Maire, André Gérin, qui s'était prêté à un jeu de questions - réponses avec l'ensemble de la promotion de conservateurs ainsi que pour le mémoire de recherche. Au cours de ce travail de groupe, nous avons utilisé et occupé le terrain de la médiathèque de Vénissieux pour rencontrer et interroger des lecteurs sur leurs perceptions du temps de et à la bibliothèque, sur leurs usages des horaires d'ouverture de cette médiathèque<sup>1</sup>.

Le sujet du mémoire d'étude proposé par la DRAC Rhône-Alpes m'a tout de suite intéressé d'autant qu'était proposée la possibilité de faire un double stage : à la fois à la DRAC pour ce qui concerne le mémoire et aussi dans une bibliothèque de la région pour les aspects professionnels et pratiques que doit comporter le stage. Quand Gilles Lacroix, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC, m'a proposé de contacter la médiathèque de Vénissieux, l'idée m'a immédiatement motivée de pouvoir confronter ce que j'avais appris en faisant l'enquête auprès des usagers à ce que j'allais pouvoir découvrir en passant de l'autre côté : celui du personnel de la médiathèque, celui de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement. Malgré des difficultés liées au départ de cinq personnes en congé maternité, et en m'assurant de la plus grande autonomie, Laurence Khamkham a accepté de me recevoir dans la médiathèque qu'elle dirige. Françoise Lhuillier, conservatrice responsable de l'espace adultes-jeunes, a été ma responsable de stage.

L'organisation matérielle du stage s'est faite sur la base d'un mi-temps dans chacune des structures, ainsi que le prévoit de toute manière l'Enssib pour tout stage d'étude. J'ai donc travaillé à mon sujet d'étude du lundi au mercredi midi, et

---

<sup>1</sup> **BEAU, Joël, BLANCHE, Frédéric, GARCIN, Mathilde [et al.]** *Démarche qualité et satisfaction du public*. Villeurbanne : Enssib, 2005. 106 p.

étais présente à la médiathèque de Vénissieux du mercredi après-midi au vendredi soir. Le respect, incontournable, de ces horaires a été bénéfique dans la mesure où j'ai été réellement à mi-temps dans chaque lieu, elle a pu aussi s'avérer parfois contraignante quand certaines réunions avaient lieu par exemple un jour où je n'étais pas à la médiathèque. Cela ne m'a pas empêché de beaucoup apprendre, de commencer à faire.

Il convient à présent de présenter les différentes facettes de la médiathèque de Vénissieux, dans son organisation et son fonctionnement, dans ses missions et dans ses enjeux. La présentation des activités de stage permettra de mettre en évidence les apports de celui-ci dans la formation de conservateur de bibliothèque.

## ***Partie 1 : la Médiathèque de Vénissieux***

La ville de Vénissieux est la troisième ville du Rhône en terme de population : 57 400 habitants sont dénombrés par le recensement 2004<sup>2</sup>. Cette population a augmenté de 2,5 % depuis 1999. 29 % de la population est âgée de moins de 20 ans, chiffre également en légère augmentation ; les 0-30 ans constituent 43 % de la population. Celle-ci est socialement défavorisée : 19,5 % de demandeurs d'emploi, 41 % des actifs sont ouvriers ou agents de service, 80 % des plus de 15 ans n'ont pas le baccalauréat.

Vénissieux ne comptait dans les années 1950 qu'environ 20 000 habitants. La construction des immeubles dans le quartier des Minguettes au cours des années 1970 a largement contribué à l'augmentation de la population jusqu'à 75 000 habitants. La prise en compte de la dégradation des conditions sociales dans ce quartier a conduit, dans les années 1980, à un programme de réhabilitation par la démolition des certaines tours du quartier Démocratie. C'est actuellement la moitié des habitants de Vénissieux qui réside sur la colline des Minguettes, dans cette banlieue « au milieu des champs » ainsi que la décrit un ancien responsable des bibliothèques de quartier. La médiathèque fait donc partie d'un programme de rénovation urbaine qui la comprend mais qui la dépasse. Dominique Perrault, son architecte, est par ailleurs chargé d'élaborer un « Plan guide d'Orientation Urbaine – quartier Hôtel de ville et Médiathèque ».

Quatre ans après l'effervescence de l'ouverture, la médiathèque trouve un rythme de croisière, les principales questions d'organisation sont réglées. Les volontés se tournent désormais vers des actions, en profondeur, des actions en direction des usagers, de l'ensemble de la population de Vénissieux.

---

<sup>2</sup> **Institut national de la statistique et des études économiques.** *Les résultats de l'enquête de recensement 2004.* [consulté le 10/11/2005]. Disponible sur Internet : <<http://www.insee.fr>>

## 1. La lecture publique dans la cité : un outil de développement local

L'ancienne bibliothèque centrale était située dans les locaux de la mairie, mesurait 750 m<sup>2</sup> et proposait uniquement des livres. La médiathèque a conservé une position centrale et associée à celle de l'Hôtel de ville<sup>3</sup>. C'est la lecture publique dans son ensemble qui va être ici présentée : la médiathèque bien sûr, mais aussi le réseau des bibliothèques de quartier. Ce sont en outre les actions de médiation, de programmation culturelle, d'ouverture de ces établissements à d'autres publics qui jouent un rôle en faveur de la lecture publique et des publics de Vénissieux.

### 1.1. La médiathèque : une localisation géographique stratégique

L'objectif affirmé dès l'origine du projet est une requalification du quartier des Minguettes, une dynamisation du centre ville. Plus de dix ans ont été nécessaires à la concrétisation de ce projet. Dominique Perrault a été choisi à la suite d'un concours d'architecture national en 1997. La médiathèque fait face à l'Hôtel de ville : c'est un positionnement symbolique fort. Elle veut s'ouvrir au sud de la commune et au reste de l'agglomération. Implantée au centre ville, elle se veut équipement fédérateur, ouvert à tous les quartiers et aux pieds de celui des Minguettes. Enfin, et parce que le métro n'est pas arrivé jusqu'au centre ville de Vénissieux, le tramway devrait, en 2010, disposer d'un arrêt à proximité de la médiathèque (ligne T4 entre le quartier Jet d'eau, 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, et les Minguettes).

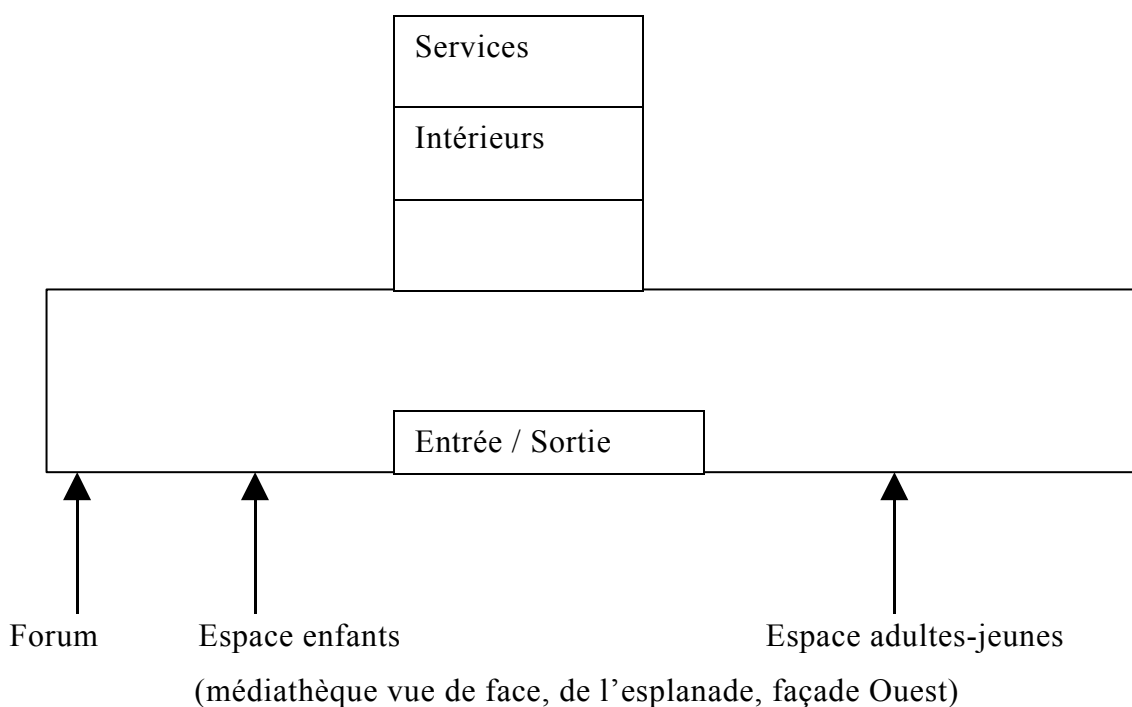
Les autres équipements culturels de la ville de Vénissieux montrent qu'en la matière les ambitions sont fortes : le cinéma Gérard Philippe (d'une capacité de 237 places), le théâtre de Vénissieux (d'une capacité de 600 places), une école de musique et un espace « arts plastiques ». C'est aussi un festival de musique, totalement gratuit, qui est, chaque année, organisé aux alentours du 14 juillet « pour développer un projet culturel à la fois festif et réflexif, basé sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité <sup>4</sup>».

<sup>3</sup> Au moment de la réflexion sur l'implantation de la médiathèque, l'agglomération pensait la situer au cœur des Minguettes, la municipalité a imposé finalement sa volonté d'avoir un établissement central, permettant aux habitants de sortir de leur quartier, de s'ouvrir à l'extérieur.

<sup>4</sup> **Ville de Vénissieux, Direction culture et fêtes. Services publics à Vénissieux : culture. Vénissieux, 2004. 31 p. p.28**

## 1.2. Une œuvre d'art pour tous

La médiathèque de Vénissieux a été inaugurée le 21 septembre 2001. En juillet 2002, la médiathèque a reçu, à Berlin, le prix du Congrès mondial des architectes. D'une surface de 4 633 m<sup>2</sup> (services publics et intérieurs confondus), elle est composée de deux volumes : un parallélépipède, espace ouvert au public, entièrement de plein pied, surmonté d'un autre volume : trois étages consacrés aux services intérieurs.



L'aspect extérieur de la médiathèque est, lui aussi, impressionnant : recouverte d'un verre qui abrite des plaques de métal disposées de manière asymétrique et perforées à 35 % : un tiers de la lumière naturelle pénètre. L'effet produit est double : quand il fait jour, qu'on la regarde de l'extérieur, on est saisi pas l'éclat métallique du bâtiment ; quand on est à l'intérieur, la lumière du jour passe de manière latérale, adoucie. L'effet s'inverse à la nuit tombée : les lumières intérieures éclairent la rue et l'on voit de dehors ce qui se passe au dedans, quand de l'intérieur, on ne voit plus l'extérieur.

### 1.3. Le réseau des bibliothèques de Vénissieux

#### 1.3.1. Trois bibliothèques de proximité

La construction de la médiathèque s'est accompagnée du maintien des trois bibliothèques de quartier : deux sont situées dans le quartier des Minguettes (la Pyramide, 100 m<sup>2</sup>, et Anatole France, rénovée récemment, d'une taille de 115 m<sup>2</sup>). La troisième est située dans le quartier du Moulin à vent (à proximité du 8<sup>ème</sup> arrondissement lyonnais) : c'est la bibliothèque Robert Desnos, d'une surface de 290 m<sup>2</sup>. Indépendantes les unes des autres, mais sous la responsabilité d'une bibliothécaire, elles ont chacune leurs acquisitions et leurs circuits du livre propres. Un quartier de Vénissieux n'est pas à proximité d'une bibliothèque : celui de Parilly.

Les bibliothèques de la Pyramide et Anatole France sont toutes deux des bibliothèques à destination des jeunes jusqu'à 14 ans. Ouvertes à tous, leurs collections sont cependant orientées vers ces publics précis, leurs horaires d'ouverture également<sup>5</sup>.

Sur le plan du personnel, des permanences sont prévues pour que les bibliothécaires des bibliothèques de quartier travaillent à la médiathèque et ainsi connaissent, s'approprient son fonctionnement. Des agents de la médiathèque vont aussi faire des remplacements occasionnels dans les bibliothèques de quartier. Des groupes de travail transversaux sont organisés. Une politique documentaire de réseau, rédigée, est souhaitée : elle permettrait de définir plus précisément les rôles, les missions et les complémentarités de chaque bibliothèque dans l'offre documentaire de la ville.

#### 1.3.2. Redéfinition de leurs missions

Les bibliothèques de quartier ont, dans un premier temps, subi plus que bénéficié de l'ouverture de la médiathèque : le nombre de prêts aux lecteurs a chuté considérablement (de 40 à 60 % de prêts en moins). Le maintien de ces bibliothèques de quartier et les conditions de ce maintien ont alors été en question, notamment pour les deux bibliothèques situées dans le quartier des Minguettes ; la bibliothèque Robert Desnos, plus éloignée de la médiathèque, ne touche pas le

<sup>5</sup> Horaires d'ouverture des bibliothèques de La Pyramide et Anatole France : le mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30 ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17 h ; le samedi de 9h30 à 12 h.

même public. En effet, pour les deux bibliothèques enfantines, le public est très souvent également inscrit et emprunteur à la médiathèque. C'est donc à un redéfinition de leurs missions que ces bibliothèques ont participé : la notion de proximité devenant alors essentielle à leur action.

Bibliothèque située au rez-de-chaussée d'un centre commercial, la bibliothèque de la Pyramide existe depuis environ 40 ans. Ses missions se concentrent davantage aujourd'hui sur le travail de partenariat : avec les associations, les centres sociaux, les crèches, les centres de protection maternelle et infantile (PMI), les centres médico-psychologiques (CMP), d'autres personnes, individuelles, avec pour objectifs, la lutte contre l'exclusion culturelle et contre l'illettrisme. La Pyramide est envisagée comme un centre de ressources et se détache ainsi des missions traditionnelles d'une bibliothèque, par exemple en n'ayant pas mis en place de politique d'acquisition rédigée. Elle doit avoir un rôle moteur dans la recherche de partenariats, dans la mise en place d'actions de terrain pionnières (par exemple, la réalisation d'un disque et d'un recueil de contes arabes, dits et créés par des femmes du quartier qui se sont par la suite produites avec succès dans différents endroits de la ville). La médiathèque fait un prêt annuel de documents pour soulager de ce travail d'acquisition les deux personnes de la bibliothèque.

La bibliothèque Anatole France est située dans un local qu'elle partage avec la Maison du Rhône (PMI) et la Maison de l'enfance (centre aéré), deux personnes y sont affectées. Elle connaît, depuis sa rénovation achevée cette année, un accroissement de 18 % du nombre de lecteurs actifs (c'est-à-dire qui ont emprunté un document dans l'année). Un travail en direction des écoles maternelles et primaires, en direction des crèches est mené : des ateliers organisés sur cinq séances pour les premières, des lectures une fois par mois pour les secondes. Un partenariat avec le cinéma Gérard Philippe tout proche est aussi instauré, des séances de projection et des présentations de livres étant pour certaines occasions organisées symétriquement. Le centre social Roger Vaillant, lui, est reçu pendant les vacances. C'est également un club de lecture, mis en place avec succès pour les jeunes de 12 à 18 ans et qui se tient une fois par mois. La rédaction et l'édition d'un recueil de « coups de cœur », la venue d'un écrivain clôturent la fin d'année. Un second comité de lecture, avec des collégiens du collège Paul Eluard tout

proche, a commencé en début d'année, en partenariat avec la documentaliste. Les partenariats mis en place dans cette bibliothèque sont plus institutionnels que ceux que La Pyramide est chargée de rechercher et de mettre en place.

La bibliothèque Robert Desnos, est située dans le quartier du Moulin à vent, davantage tourné vers Lyon que vers Vénissieux (il est à « l'intérieur » du périphérique). 14 % des lecteurs actifs inscrits à Vénissieux sont inscrits dans cette bibliothèque. Quatre personnes y travaillent. Les volontés de rénovation et de mise en valeur de la bibliothèque sont fortes, dans un contexte d'ouverture, par la bibliothèque municipale de Lyon, d'une annexe dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. Ses missions, repensées elles aussi depuis l'ouverture de la médiathèque, en font une bibliothèque de proximité qui se veut très à l'écoute des usagers. Une large place est accordée à leurs suggestions dans les acquisitions. Elle est aussi très réactive par rapport aux nouveautés éditoriales ou littéraires qui sont présentées plus rapidement dans cette bibliothèque qu'à la médiathèque. Elle offre en outre un petit fonds de DVD à destination des enfants. Ces différentes actions et réorientations lui ont permis d'accroître le nombre de ses prêts depuis deux ans, soit deux ans après l'ouverture de la médiathèque dont elle se veut un complément de proximité.

Bibliothèques de quartier, La Pyramide et la bibliothèque Anatole France ont aussi pour objectif de faciliter, de permettre l'accès à la médiathèque toute proche géographiquement mais pas toujours culturellement. Elles se veulent tremplin, ont la volonté d'accompagner les habitants du quartier des Minguettes à sortir de leur quartier. Les habitants de ce quartier sont ainsi ceux des Vénissiens qui sont les plus inscrits à la médiathèque.

#### **1.4. Une médiathèque qui s'ouvre**

S'ouvrir à de nouveaux publics semble particulièrement nécessaire dans une ville socialement défavorisée comme l'est Vénissieux, entre autre parce que le recours à la lecture n'est pas évident ou facile pour tous les habitants. Après quatre ans d'installation et de « rodage », la médiathèque veut approfondir ses relations avec les acteurs locaux, veut aussi se rendre plus visible, plus familière, par l'organisation d'animations culturelles.

#### 1.4.1. Médiathèque et partenariats

Si l'activité des bibliothèques de quartier est importante en la matière, la médiathèque a, elle aussi, mis en place des actions en direction de certains publics. Le partenariat le plus fréquent est celui instauré avec l'Education nationale : que ce soit l'espace enfants ou l'espace adultes-jeunes, tous deux organisent des actions en direction des écoles, collèges et lycées. L'espace enfants accueille les classes pour une visite découverte par an. En 2003-2004, 63 classes de Vénissieux ont été reçues à la médiathèque. L'espace adultes-jeunes met aussi en place l'accueil de classes de collège et lycée. En 2004, les élèves de plusieurs collèges ont participé au prix des Incorruptibles : ils ont débattu tout au long de l'année des livres sélectionnés, ont rencontré un illustrateur, un éditeur et un auteur. Certains sont allés à Paris défendre le livre de leur choix. Le partenariat avec les collèges et lycées peut aussi prendre la forme de visites découvertes, de mise en place de projets avec documentalistes et professeurs.

Les deux espaces organisent par ailleurs un comité de lecture chacun. Ils consistent en une présentation des livres lus et des nouveautés par chacun des participants (bibliothécaires, parents, documentalistes, professeurs). Ces actions donnent lieu, en fin d'année, à l'édition d'une sélection de « coups de cœur », éditée en plusieurs centaines d'exemplaires et diffusée dans le réseau des bibliothèques ainsi que dans les CDI (centre de documentation et d'information) de Vénissieux.

Hors Education nationale, l'espace enfants accomplit aussi un travail en direction de la petite enfance : en accueillant des crèches et des haltes-garderies, en se déplaçant dans des Maisons du Rhône (PMI). Des centres sociaux, des centres de loisirs, des maisons de l'enfant ont été reçus en 2004. Ce sont aussi les enfants d'un Institut médico-éducatif (IME) qui ont réalisé, l'année dernière, un journal en utilisant les ressources de la salle bureautique.

Les partenariats ne concernent pas uniquement les enfants et les jeunes. Ainsi, l'ANPE locale utilise la salle bureautique de la médiathèque pour des formations informatiques à destination des chercheurs d'emploi. Ce sont aussi des membres de l'Office municipal des retraités qui viennent s'initier à l'outil informatique et à l'Internet. Des actions en faveur de la lutte contre l'illettrisme sont également conduites : par l'achat de méthodes de langues sur cédéroms que des associations

viennent consulter à la médiathèque. Des ateliers thématiques, sur la généalogie, les vacances, etc. sont en projet pour faire découvrir les richesses du web. Des accueils spécifiques sont parallèlement en cours de formalisation, afin d'accueillir et de répondre aux besoins en matière de formation informatique des usagers de la médiathèque.

Le travail en partenariat ou de formation à l'égard des publics se concentre donc essentiellement sur l'informatique et le multimédia, parce que c'est un axe fort de la médiathèque, parce que cela correspond aux besoins des usagers, que c'est une autre manière de les rendre familiers du lieu et de ses ressources.

Enfin, de par la qualité architecturale du bâtiment, ce sont aussi de nombreux groupes d'architectes, de bibliothécaires, qui viennent, parfois de très loin, pour visiter la médiathèque avec un regard professionnel.

Ces partenariats, la médiathèque, quatre ans après son ouverture veut les élargir et les approfondir davantage : afin de toucher un public plus large, afin, aussi d'accroître sa visibilité sur le territoire vénissien. Elle mise alors sur un développement, un approfondissement de ses partenariats, mais aussi sur une programmation culturelle dynamique.

#### 1.4.2. La programmation culturelle

Des actions de proximité sont organisées dans chaque bibliothèque du réseau. La médiathèque est aussi un lieu d'animation, de programmation culturelle.

La programmation culturelle est un axe important de la politique de la médiathèque : un service a été créé, assure la coordination des événements et se développe : un rédacteur territorial est en cours de recrutement. Il s'ajoutera aux quatre agents qui composent pour l'heure ce service. Dès la conception de la médiathèque, les grands axes de la politique et de l'action culturelle sont donnés : la démocratisation culturelle est l'objectif. Il se décline concrètement en s'appuyant sur les thèmes des civilisations, de la formation scolaire et professionnelle, des arts et en particulier de l'architecture.

La programmation culturelle doit être ouverte, doit pouvoir toucher un public le plus large possible, d'où l'importance notamment du choix de l'horaire de l'animation car ne sont pas disponibles aux mêmes moments les parents, les salariés, les retraités, etc. Les problématiques de la programmation culturelle sont

déliçates à aborder : il est difficile de savoir quelle animation aura du succès, laquelle rencontrera son public et ce, d'autant que les animations ne drainent pas vers la médiathèque un public vraiment nouveau, ne semble pas entraîner d'augmentation du nombre des inscrits : ceux qui viennent sont ceux qui ont l'habitude de venir. Les animations jouent un rôle alors davantage de fidélisation des usagers, d'information des publics spécifiques, de mise en valeur du bâtiment et des collections que de sensibilisation de nouveaux publics. La programmation culturelle vise en premier lieu le public vénissien, celui des communes alentour également, mais un public plus large, de l'agglomération est difficile à toucher, à déplacer.

Les animations en direction des enfants sont de plusieurs types : des animations régulières (« bébé bouquine » à destination des 0-4 ans a lieu tous les mois, « histoires, bobards et racontars » est une séance de conte mensuelle pour les 5-10 ans). Des conférences d'histoire de l'art sont aussi programmées deux fois par mois. Des animations ponctuelles ou annuelles sont organisées : un spectacle de chansons avant Noël, une soirée conte pour Paroles en festival, etc. La ville peut demander l'organisation d'événements (pour la semaine des droits de l'enfant, par exemple). Quatre à cinq temps forts rythment l'année à la médiathèque. 201 animations ont ainsi été recensées à la médiathèque et dans les bibliothèques de quartier en 2004.

Faire de la médiathèque un lieu repéré au niveau de l'agglomération pour ses animations culturelles n'est pas simple tant le poids de la bibliothèque municipale de Lyon est important, tant ses moyens et ses ambitions en matière de programmation culturelle sont conséquents, parfois, peut-être, écrasants. L'œuvre architecturale que constitue la médiathèque constitue alors un argument de poids pour décider certains artistes à s'y produire, à s'y exposer. Elle peut ainsi constituer, pour certains, un tremplin.

Après avoir présenté la lecture publique à Vénissieux, dans ses différents aspects et enjeux, dans ses différentes missions et positionnements à l'égard de la cité, des usagers, des lecteurs potentiels, il faut souligner que la lecture publique n'est pas un domaine d'action circonscrit à la médiathèque et que le développement culturel

est, à Vénissieux, l'affaire de toutes les bibliothèques. Les problématiques de fonctionnement en réseau se posent ainsi à Vénissieux comme ailleurs : la taille de la médiathèque est importante ; il a pu être difficile, pour des structures beaucoup plus petites, de définir leur positionnement, leurs missions. La réflexion sur les complémentarités, les atouts et les rôles de chacun permet toutefois d'assumer, au moins en partie, la disproportion entre les tailles des bibliothèques.

## **2. L'organisation de la Médiathèque**

Grand bâtiment de verre, la médiathèque a été pensée comme une « médiathèque du coin de la rue » par Dominique Perrault. Soixante agents titulaires de différentes filières y travaillent avec des médiateurs, des auxiliaires, des vacataires. La structuration de l'espace intérieur de la médiathèque, le mobilier, ont été pensés par l'architecte et son équipe, sur le modèle de ce qui s'est fait à la BNF. Ils ont été voulus par les bibliothécaires et le chef de projet de la médiathèque, et ce, avec un objectif général de décloisonnement des espaces, des publics et des savoirs. L'organisation interne des espaces et des collections, celle du personnel ont été pensées en conséquence.

### **2.1. Espaces de la médiathèque**

#### **2.1.1. Organisation interne de l'espace**

Deux espaces publics principaux se dégagent de l'agencement intérieur : l'espace enfants, d'une surface de 550 m<sup>2</sup> et l'espace adultes-jeunes d'environ 1 100 m<sup>2</sup>. Ils se trouvent de part et d'autre de la salle d'animation (de 60 places) située sous les étages des services intérieurs. Un péristyle ceint la totalité du bâtiment, entourant les collections, offrant ainsi un espace de déambulation autour de ce qui constitue le cœur de la médiathèque. Dans cet espace vide de documents, on trouve la rue des arts, côté adultes-jeunes, qui est le lieu des expositions : elle se trouve à l'entrée de la médiathèque et est ainsi très visible de tout usager, entrant et sortant. Côté espace enfants : le forum : près de 250 m<sup>2</sup> pour recevoir animations, lectures et autres expositions. L'accueil, les inscriptions, les transactions (prêt et retour)

sont concentrés dans la « rue » : espace situé le long de la salle d'animation, entre espace enfants et espace adultes-jeunes.

Depuis l'ouverture de la médiathèque, certains lieux, notamment la « rue » ont été réaménagés. A l'origine, prêts et retours devaient se faire dans chacun des deux espaces, aucun endroit spécifique n'était prévu pour l'accueil. La centralisation des transactions de prêt et de retour permet de rationaliser les services aux usagers, de rendre plus efficaces ces opérations qui s'apparentent aux activités de caisse d'un centre commercial, notamment aux heures d'affluence. Le kiosque à journaux a été déplacé à un endroit plus éclairé. La banque d'accueil a été créée à l'entrée de la médiathèque, elle permet de renseigner les usagers entrants, de les orienter. Les médiateurs en ont la responsabilité.

Une fonction a été créée : celle de « responsable plateau ». C'est un agent, de catégorie A ou B, qui, quand la médiathèque est ouverte, est chargé de vérifier que tous les autres occupent bien leur poste, que personne n'est malade ou absent sans être dûment remplacé, il est aussi chargé de la gestion des flux d'usagers : quand le personnel est submergé, il appelle du renfort, quand il ne l'est pas, il permet à certains de poursuivre leurs tâches de travail interne.

Le bâtiment de la médiathèque peut cependant imposer quelques contraintes de fonctionnement ou des difficultés d'appropriation. La monumentalité du bâtiment identifie et rend visible la médiathèque à un niveau international, elle peut aussi être un frein, un obstacle à sa fréquentation par certaines catégories de population. La surface des espaces intérieurs peut aussi déstabiliser ceux qui auraient des difficultés à s'y repérer. D'où la volonté de mettre en place une visite guidée pour tout nouvel inscrit : montrer, accompagner pour rassurer et désacraliser, pour présenter les espaces, les collections, les services de la médiathèque, pour donner un prolongement à la volonté de décroisement. Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire que l'organisation des collections demande elle aussi une explication, une appropriation.

### 2.1.2. Les espaces multimédias

Quatre espaces sont, à la médiathèque, réservés en totalité ou en partie, à l'offre technologique. Au sein des espaces enfants et adultes-jeunes, ces lieux sont mis à la disposition du public. Deux salles multimédia, proposant des accès Internet, des

consultations de cédéroms, et peut-être, bientôt, une possibilité de consultation du courrier électronique puisque aucune autre structure de la ville ne rend ce service. Douze postes sont disposés dans chacune des salles. Un agent y est toujours présent pour pouvoir renseigner les usagers.

Dans l'espace adultes-jeunes, on trouve en outre : une salle bureautique qui sert aux formations, aux usagers qui souhaitent utiliser des logiciels de bureautique. Elle dispose elle aussi de 12 ordinateurs. Une salle d'étude propose aux usagers : environ 4 500 documents, 15 postes : quatre sont consacrés à l'emploi et à la formation, deux sont dédiés à la presse, etc. Cette salle est plus spécifiquement consacrée, de par ses collections, au public collégien et lycéen. Elle dispose de 40 places assises. Les salles informatiques et la salle d'étude sont délimitées par des cloisons, constituant ainsi des espaces réservés au travail.

Ce sont 66 postes, dont 15 OPAC, qui sont donc mis à la disposition du public (sur 147 ordinateurs présents à la médiathèque). Cela représente un investissement (pas seulement financier) et une volonté forte de rendre accessibles et familiers ces outils, de lutter contre la « fracture numérique ». Une réflexion sur les signets est en cours dans les deux espaces pour proposer des sites de qualité aux usagers, pour leur permettre de découvrir une autre réalité du web que les jeux et autres sites trop « faciles », trop « commerciaux ».

### 2.1.3. Accessibilité et services proposés

La médiathèque est ouverte 29h30 par semaine, du mardi au samedi<sup>6</sup>. C'est un peu moins que dans les bibliothèques de communes de taille comparable (32 heures 30 en moyenne selon de rapport 2001 de la Direction du Livre et de la Lecture).

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les Vénissians jusqu'à 25 ans, elle s'élève ensuite à 8 euros<sup>7</sup>. Les usagers peuvent emprunter 15 documents à la médiathèque (des restrictions par support sont instaurées) et 15 autres dans les bibliothèques de quartier. La durée du prêt est de trois semaines. Dans ces mesures aussi, on voit la volonté de la municipalité de faire un accès aux collections le plus

---

<sup>6</sup> Les mardi et mercredi : de 10h00 à 12h00, de 14h00 à 19h00 ; les jeudi et vendredi : de 14h00 à 19h00 ; le samedi : de 10h00 à 12h30, de 14h00 à 17h00. Les heures d'ouverture sont différentes pour les salles bureautiques et multimédia enfants.

<sup>7</sup> Les non Vénissians de moins de 25 ans payent 16,10 €, les plus de 25 ans : 32,30€.

large possible aux usagers. C'est cependant avec la construction de la médiathèque que le paiement d'une inscription, auparavant gratuite, a été instauré.

Les services proposés sont, en plus du prêt et de la consultation sur place, la consultation des ressources électroniques, le renseignement bibliographique, la formation informatique, individuelle et pour des groupes, l'aide aux devoirs dans la salle d'étude, des animations culturelles et pédagogiques.

La notion d'accueil à la médiathèque est ainsi un point important de la réflexion sur les services proposés : le responsable de la programmation culturelle est aussi en charge de l'accueil et de l'animation du groupe « PRAC » (Prêt, Retour, Accueil). Ses missions sont transversales par rapport aux autres services de la médiathèque et s'intéressent particulièrement au fonctionnement de la « rue », aux services rendus et à rendre aux usagers, aux fonctions de transaction au sein de la médiathèque.

## **2.2. L'organisation des collections**

L'utilisation du terme « médiathèque » opposé par le personnel et le public à celui de « bibliothèque » est significative de la volonté de rupture perceptible dans ce terme : la médiathèque, c'est la modernité. La médiathèque, c'est la présence et la mise à disposition de tous les supports : des livres (au nombre de 106 000 en 2005), des périodiques (1 100 abonnements), des disques compacts (15 000), des DVD, des cassettes vidéos (11 000 vidéogrammes), des cédéroms (3 600), des partitions (1 600). 140 000 documents sont proposés au prêt.

La médiathèque de Vénissieux s'est voulue lieu de décroisement des supports, d'organisation intuitive des collections : les supports sur un même sujet sont regroupés sur le même rayonnage.

### **2.2.1. L'organisation intellectuelle des collections**

Le classement des documents se fait par modules et sous-modules qui sont autant de thèmes et sous-thèmes, et ce dans l'espace enfants comme dans l'espace adultes-jeunes. A l'intérieur des sous-modules, le mode de classement utilise la classification Dewey. Chaque module va aussi présenter tous les supports concernés par une thématique identique. Afin de faciliter l'accès aux documents, certains thèmes, certaines matières ont été regroupées : dans le module

« civilisation », l'histoire et la géographie des pays sont rassemblées, mêlées, sous l'indice Dewey de la localisation géographique du pays. Certains modules sont susceptibles de présenter l'ensemble de la classification Dewey : dans le module « emploi formation », sous-module « collège », on trouve tous les documents destinés aux collégiens : des manuels de mathématiques, des livres d'histoire adaptés à leurs programmes, à leur niveau scolaire, etc.

Cette organisation est liée à l'analyse du public de Vénissieux : des adolescents et jeunes adultes qui peuvent avoir des difficultés scolaires ou d'insertion professionnelle – la limite supérieure des acquisitions est fixée à environ « bac +2 » – d'où la valorisation de collections, de thématiques qui sont davantage de ces préoccupations.

### 2.2.2. L'organisation spatiale des collections

L'espace enfants est identifié par la couleur jaune<sup>8</sup>, l'espace adultes-jeunes par le vert et le rouge. Cette distinction entre vert et rouge vise à repérer les collections qui sont plus attractives pour les jeunes de 13 à 25 ans (le rouge), de celles qui s'adressent moins directement à eux (le vert) ; ce qui cependant n'est pas explicitement dit. Chaque module a été conçu situé dans un espace : au sein de l'espace adultes-jeunes, les collections qui s'adressent plutôt aux jeunes sont situées au centre, celle qui concernent a priori davantage les plus âgés sont sur un des côtés. Au centre, donc, les bandes dessinées, les disques de « rock variétés », le module « emploi formation » qui sont des collections rouges, mais aussi les modules « verts » : « civilisation », « vie pratique, loisirs » et « cinéma ».

L'organisation matérielle des documents se veut avant tout pragmatique, mais peut avoir des inconvénients : les collections rouges sont les plus consultées : en période d'affluence l'espace est rapidement saturé quand celui des collections vertes est assez calme de manière générale (sauf pour certains modules situés à proximité des collections rouges : le module « cinéma » par exemple), la séparation entre les genres de musique conduit à ce que l'espace de la musique classique et du jazz soit peu fréquenté. Une difficulté de repérage pour les lecteurs peut être aussi avancée (mais peut-être est-ce là le cas dans toute bibliothèque,

<sup>8</sup> Voir le plan de la médiathèque, en annexe 1, « plan de la médiathèque, espaces publics intérieurs ».

Eliséo Véron l'a étudié) : la hiérarchie de modules, sous-modules, peut-être compliquée à intégrer.

Depuis l'ouverture de la médiathèque, des réorganisations ont été menées dans la présentation des collections aux publics : le module « cinéma » a évolué pour suivre les évolutions techniques. La disposition des cassettes vidéo a été modifiée pour faire davantage de place aux DVD. Le module « littérature » est en cours de totale refonte : les romans vont être séparés des romans policiers, du théâtre, de la poésie, des livres en gros caractères afin de donner plus de visibilité à chacun, d'améliorer leur présentation. La réflexion sur l'organisation des collections est continue, dans le but de toujours améliorer leur accessibilité.

### **2.3. Le public de la médiathèque**

Le public de la médiathèque est majoritairement un public vénissien : 9 % des usagers actifs ne résident pas à Vénissieux, 43 % habitent le quartier des Minguettes. 20 % du lectorat inscrit à Vénissieux l'est dans une des trois bibliothèques de quartier. Le public de la ville utilise les deux types de structures : les bibliothèques de quartier pour des besoins immédiats de livres, la médiathèque pour les autres supports ou des recherches de documents plus précis ; les premières au cours de la semaine, la seconde pendant le week-end, en famille.

Les enfants constituent 45 % des inscrits actifs, les femmes représentent 63 % des inscrits actifs de plus de 14 ans. Le nombre de prêts s'élève en 2004 à 472 500 documents (dont 281 000 livres).

Contrairement à de nombreuses autres médiathèques ouvertes ces dernières années, la médiathèque de Vénissieux n'a pas connu, un an ou deux après son ouverture, de diminution du nombre des inscrits. C'est actuellement, après quatre ans, qu'une stagnation, qu'un fléchissement, commencent à être perçus. Il faut pondérer cette tendance par une augmentation continue des prêts (davantage de prêts peuvent se faire sur une même carte), par des statistiques quelques peu incertaines. Néanmoins, des réflexions sont engagées pour comprendre cette érosion, pour y remédier.

## 2.4. L'organisation interne des services

La médiathèque est un service municipal en régie directe. Elle est donc pleinement tributaire des décisions du Conseil municipal en matière de budget, de recrutement, de fonctionnement, de marchés publics, d'organisation structurelle.

La médiathèque de Vénissieux est organisée en six services fonctionnels<sup>9</sup> qui dépendent tous de la directrice. Chaque personnel dépend d'un service, ce qui n'empêche pas au quotidien le travail transversal, en équipe.

### 2.4.1. Le budget

D'après le rapport annuel au ministère de la Culture, le montant des dépenses annuelles d'acquisitions de documents, d'équipement et de reliure pour 2004 correspond à 12 % du budget de fonctionnement (dans lequel sont compris les salaires). Le budget d'animation s'élève à 1 % du budget de fonctionnement.

Une fois le budget voté par la municipalité, le budget est ventilé en interne selon les projets et objectifs pour l'année à venir. Par exemple, en 2006 seront privilégiés les modules « littérature » et « cinéma » dans l'espace adultes-jeunes puisque le premier va faire l'objet d'une réorganisation, d'un désherbage important et parce qu'il faut donner au second les moyens de substituer les DVD aux cassettes vidéo. La répartition des budgets se fait en prenant en compte le prix moyen des livres acquis l'année précédente. Près de 41 % des dépenses d'acquisition sont, en 2004, consacrées à l'achat de livres, 21 % est consacrée aux DVD, l'abonnement aux périodiques s'élève à 16 % des dépenses d'acquisition totales. 35 % du budget d'acquisition d'imprimés est attribué aux trois bibliothèques de quartier.

### 2.4.2. Organisation des personnels

Ce sont 66 agents titulaires qui travaillent à la médiathèque et dans les bibliothèques de quartier, 2 vacataires à temps plein font aussi partie des équipes. Ils dépendent de plusieurs filières : culturelle, administration, animation, technique, informatique. Douze personnes appartiennent à la catégorie A (dont deux conservateurs, huit bibliothécaires, un attaché administratif, un attaché informaticien), 14 personnes de catégories B (cinq assistants qualifiés du

---

<sup>9</sup> Un organigramme simplifié est présenté en annexe 2, « organisation des services à la médiathèque de Vénissieux ».

patrimoine, huit assistants de conservation, un rédacteur), 14 personnes de catégorie C, une animatrice, 13 agents de la filière administrative et technique, 8 personnes en contrat emploi jeune et 4 auxiliaires. Ce sont en outre, 3 400 heures de vacation pour seconder et renforcer les équipes le mercredi et le samedi.

Onze personnes sont en FIA (formation initiale d'application) ce qui ne va pas sans poser de problème en terme d'organisation du travail. Les congés maternité peuvent être nombreux et posent eux aussi des problèmes en terme de fonctionnement interne. Une charte pour les horaires du personnel s'applique à tous les agents du réseau des bibliothèques de Vénissieux et définit pour chacun les conditions horaires de son emploi du temps.

Les personnels de la médiathèque dépendent de deux directions : la Direction Culture et Fêtes (pour le personnel de bibliothèque), la direction Protocole et Accueil pour les trois consignateurs et les deux pompiers qui assurent la sécurité du bâtiment, notamment quand il est ouvert au public.

Les six services du personnel de la médiathèque sont : le service « Administration, services communs, équipement, médiation ». Il comprend, en plus des agents titulaires, sept médiateurs chargés de faire régner le calme et la sécurité dans la médiathèque à ses heures d'ouverture au public. Ils sont aussi chargés de l'accueil et des inscriptions. L'espace adultes-jeunes, l'espace enfant, un service de l'informatique documentaire actuellement sans responsable (et dépend donc de la directrice), le service « accueil, prêt, programmation culturelle », enfin, les trois bibliothèques de quartier constituent les cinq autres services.

### 2.4.3. Organisation du travail

La structure hiérarchique se veut pyramidale dans le sens où un comité de direction prend les décisions et orientations. Ce comité est constitué des responsables des six services, de la directrice. Les « cadres A » ont la charge de l'organisation et du fonctionnement du travail des agents de catégories B et C. Les tâches se confondent parfois pour ces deux dernières catégories d'agents qui peuvent être responsables d'acquisitions, de catalogage, du rangement. La responsabilité des modules ainsi que la responsabilité des salles (étude, bureautique) échoit cependant aux assistants, secondés par les agents de catégorie C. Les salles multimédia sont sous la responsabilité d'un bibliothécaire. Le temps passé en service public est

fonction des responsabilités et du cadre d'emploi. Les postes qui sont occupés à ces moments-là, également. Par exemple, les transactions de prêt – retour relèvent plutôt de la responsabilité des agents de catégorie C ou des vacataires.

Les acquisitions sont suivies de la commande à la mise en circulation par la personne responsable du module. Celle-ci est donc chargée de la sélection, de la commande, de la réception, de la livraison, du catalogage, du suivi budgétaire de son module. Chacun a donc en la matière une grande autonomie. Un cadre A est chargé du suivi des acquisitions, il est le référent des agents acquéreurs. Le changement de la version du SIGB Horizon (Dynix) va entraîner une formation de tous les personnels aux modules de catalogage et de bulletinage.

Les « cadres A » ont des missions dans l'espace auquel ils sont attachés et des missions transversales. Ils participent à la prise de décisions, à l'organisation des activités et à l'encadrement du personnel (suivi des absences). Ils peuvent en outre s'occuper de coordination budgétaire, de gestion des collections et peuvent avoir la responsabilité des espaces multimédias, de l'accueil de groupes.

## **Partie 2 : Activités de stage**

N'être présente qu'à mi-temps à la médiathèque était une donnée à prendre en compte dans la gestion de mon emploi du temps. Cela ne m'a pas empêché de participer aux activités de la médiathèque, mais a conduit à une organisation plus rigoureuse. Mes activités de stage ont été diversifiées, elles m'ont permis d'appréhender le travail d'un conservateur à la fois dans ses relations avec l'équipe et dans son travail en interne, d'évaluation, d'organisation, de réflexion.

### **1. Participation aux activités de la médiathèque**

L'insertion dans le travail de l'équipe de la médiathèque, de l'équipe de l'espace adultes-jeunes a eu plusieurs volets : certains ont été uniques, d'autres, parce que quotidiens dans une bibliothèque, se sont répétés au cours du stage. Le premier mois a été consacré assez largement à la rencontre des différents responsables de la médiathèque. Une grille d'entretien<sup>10</sup> établie au préalable m'a amené à leur poser un certain nombre de questions identiques, d'autres, propres à leurs fonctions. Grâce à ces entretiens et à la disponibilité de chacun, j'ai pu me faire une idée assez complète et large du fonctionnement et des activités au sein de la médiathèque. Afin d'avoir un autre regard, plus concret, plus particulier, sur le sujet de mon mémoire d'étude, j'ai particulièrement axé mes questions auprès de certaines personnes sur les marchés publics d'achat de livres, sur les relations avec les fournisseurs, sur les modalités du choix de ces fournisseurs, sur la pratique du « hors marché », etc. J'ai aussi pu consulter les documents de marché eux-mêmes, ce qui m'a fourni une vision plus concrète.

#### **1.1. Participation à diverses activités**

J'ai assisté à certaines activités qui ont été instructives professionnellement et m'ont permis de prendre connaissance de la diversité des activités d'un conservateur de bibliothèque. Il s'agit tout d'abord d'entretiens de recrutement

---

<sup>10</sup> Voir annexe 3, « Grille d'entretien avec les responsables de service et les personnels de la médiathèque ».

pour deux auxiliaires (remplacement de deux congés maternité). N'ayant pour l'instant été que du côté de celui qui cherche à se faire recruter, j'ai trouvé riche d'enseignements le fait de voir se succéder les différentes personnes qui postulent pour un même emploi. Le choix d'un futur agent est difficile : il faut avoir une idée assez précise des compétences recherchées, sans pour autant se fermer à des personnes dynamiques et motivées qui auraient un profil original, une personnalité intéressante.

Autre activité ponctuelle : la mise en place de l'exposition « Elsa Triolet ». Proposée à la médiathèque par l'association des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet, il s'agit d'une exposition itinérante. Ses concepteurs sont venus à la médiathèque afin d'assister le personnel au cours du montage, ils avaient apporté coupures de presse, éditions originales et divers objets. Un sens de l'organisation, le souci du détail me sont apparus comme des atouts importants ; savoir accueillir, écouter les partenaires m'a aussi paru essentiel pour la réussite de cet accrochage qui n'aurait pu se passer en outre d'une volonté esthétique dans la mise en espace des panneaux et des tableaux.

Enfin, très enrichissante a été la visite en librairie avec des bibliothécaires. Le sujet de mon mémoire d'étude portant en partie sur les relations entre bibliothécaires et libraires, il m'a été tout à fait profitable de me rendre en librairie (en l'occurrence, la librairie Glénat spécialisée en bandes dessinées et située dans le centre commercial de la Part Dieu). Aller en librairie avec des bibliothécaires m'a permis de me rendre compte à quel point le contact avec le libraire pouvait être déterminant. Les bibliothécaires, arrivant un matin, alors que la librairie est calme, avec des listes de titres à acheter ou à regarder, évaluer, juger. L'intervention du libraire est irremplaçable car lui connaît les parutions, il les a lu pour la plupart et peut conseiller ou déconseiller le choix d'un titre pour un public déterminé. Il peut aussi suggérer, montrer le livre qui a échappé à la vigilance des bibliothécaires et qu'il trouve intéressant pour elles d'avoir dans un fonds de bibliothèque. L'importance du conseil du libraire, qui est très fréquemment mentionnée par les bibliothécaires qui ont répondu au questionnaire de mon mémoire d'étude, a trouvé un écho grâce à cette visite, à ce travail avec le libraire, à ces échanges de point de vue. Sans entrer dans les « détails » administratifs des

marchés publics qui sont parfois assez éloignés des préoccupations des libraires, la relation sur le fonds, dans le choix des ouvrages, entre bibliothécaires et ces libraires spécialisés m'est apparue très riche.

Ces trois activités m'ont permis de découvrir certaines facettes du métier de conservateur : la place des relations humaines y est centrale, déterminante.

### **1.2. Le rangement**

Le rangement des collections est fait quand la médiathèque est ouverte. Un ou plusieurs agents sont affectés sur ces postes. Le jeudi matin est consacré à un rangement plus approfondi des collections par l'ensemble des agents de catégories B et C. Participer à cette tâche m'a permis de comprendre plus pleinement et concrètement le classement adopté à la médiathèque. Cela m'a fourni une application de la logique interne de la manière d'ordonner les documents, de les rendre accessibles au public.

### **1.3. Le service au public**

Faire des permanences « au public » m'a semblé naturel et évident : cela permet de voir le public, de discuter un peu avec certains, de sentir l'atmosphère générale. C'est très riche aussi d'enseignements sur la manière dont le personnel travaille, sur la manière dont il perçoit les lecteurs, dont il perçoit son rôle lorsqu'il est en contact avec eux. Cela m'a permis aussi de voir les documents : ceux qui sont souvent empruntés, ceux qui le sont moins, etc.

La rencontre avec les usagers se fait de manière plus personnalisée, plus longue aussi, lorsque l'on est au bureau des renseignements bibliographiques. Pendant un temps plus ou moins long, on se consacre à leur recherche, on les accompagne dans les espaces, on cherche avec eux. C'est à la fois intéressant du point de vue du bibliothécaire : quelles sont les demandes, comment elles sont formulées, par qui, etc. Ca l'est aussi du point de vue de celui qui a à organiser le travail du personnel, le fonctionnement général d'une bibliothèque : certains temps sont très calmes, d'autres très denses. D'où l'intérêt de ce que constitue à Vénissieux le « responsable plateau ».

Participer au prêt et au retour m'a aussi permis d'échanger avec les agents qui y travaillent régulièrement. Les manipulations des documents y sont nombreuses :

vérification du bon état de tous les documents prêtés et rendus, magnétisation / démagnétisation, etc. Cela m'a permis de me rendre compte d'une certaine difficulté à occuper ces postes qui peuvent être plus stressants encore lors d'une forte fréquentation de la médiathèque quand la pression du public se fait vraiment insistante. Il m'a semblé intéressant d'y participer pour me rendre réellement compte de ce que disent et font les agents et dont on ne prend pas toujours la mesure quand on n'y participe pas soi-même (par exemple les nombreuses manipulations), pour me rendre compte de ce dont les usagers ont besoin : une rapidité et une efficacité au moment de l'enregistrement de leurs documents, une attention à leur question, un accompagnement, au moment de la recherche documentaire.

#### **1.4. La réorganisation de la salle d'étude**

J'ai été amenée aussi à suivre plusieurs réunions concernant la réorganisation de la salle d'étude. A l'origine de ce projet, le constat que les deux personnes, responsable et coresponsable, de cette salle aspiraient à travailler autrement, à mieux se coordonner, à voir leurs rôles mieux définis. Plusieurs réunions ont ainsi permis de comprendre ce à quoi ces deux personnes aspiraient, comment elles envisageaient de réorganiser leur manière de travailler, et quelles conséquences cela pouvait avoir sur les tâches d'autres membres de l'espace adultes-jeunes. Des discussions, négociations, ont été nécessaires entre les cadres A, responsables d'espaces, afin d'atteindre l'objectif : que la salle d'étude ait un fonctionnement plus rationnel, plus harmonieux, plus efficace.

Ces réunions m'ont permis de voir à quel point le travail d'un conservateur responsable d'un service est un travail de gestion des ressources humaines : prendre en compte les aspirations des agents tout en ayant comme but la rationalisation, l'amélioration des services aux usagers. Connaissance approfondie des rouages de l'espace, du fonctionnement de la médiathèque, capacités de négociation, d'organisation, de diplomatie m'ont semblé indispensables à la conduite de ce projet en particulier et des réunions en général.

Ces différentes occupations ont été pour moi riche d'enseignements. Elles m'ont permis de comparer ces manières de fonctionner, de travailler, d'organiser le travail à la médiathèque de Vénissieux avec mon expérience précédente.

## **2. Travaux demandés par l'espace adultes-jeunes**

La responsable de l'espace adultes-jeunes m'a proposé aussi de travailler en interne sur des dossiers, des thèmes particuliers à son service. Ces travaux avaient l'avantage de concerner, pour le premier, la totalité de l'activité du service, et, pour le second, un point très particulier que je n'avais jamais abordé jusque là : les collections de DVD.

### **2.1. Conception d'un rapport d'activité**

La volonté de pouvoir rendre compte de son activité, dans un document synthétique mais complet, a conduit la responsable de l'espace adultes-jeunes à me demander de concevoir les rubriques, les indicateurs constitutifs d'un rapport d'activité pour cet espace. Il m'a donc été nécessaire de rencontrer les responsables de modules, d'espaces, afin de comprendre les activités de chacun, de cerner le fonctionnement de l'espace. Certains documents de la médiathèque, notamment le rapport d'activité de l'espace enfants, m'ont été remis et m'ont permis de cerner le sujet. Parallèlement, j'ai fait quelques recherches en ligne. La lecture de manuels d'évaluation adaptée aux bibliothèques m'a fourni des éléments de proposition, des indicateurs, des pistes de réflexion que j'ai voulu adapter à la situation précise de Vénissieux.

La principale difficulté a été de limiter le rapport aux seules activités de l'espace adultes-jeunes : nombreux sont en effet les indicateurs qui concernent l'activité générale de la médiathèque, son public, ses partenariats, etc. Par souci d'efficacité, j'ai choisi de ne proposer que des indicateurs relativement simples à mettre en œuvre. Dans la mesure où je suggère de conserver ces indicateurs sur plusieurs années, afin de pouvoir constater les évolutions, il me semblait en effet raisonnable de ne pas demander aux agents l'effort de la mise en place d'un indicateur qui, trop

lourd ou complexe, ne serait pas réutilisé (par exemple, le temps de catalogage d'une notice).

Ce rapport<sup>11</sup> se compose en trois parties : activités du service, politique et gestion documentaire, publics. C'est un découpage classique des rapports d'activité. La partie « activités du service » comprend les espaces et le personnel ; elle veut mettre en lumière les manières de gérer chaque espace par le personnel, les conséquences que cela a pu avoir pour le public, les projets en cours ou mis en œuvre. La deuxième partie est consacrée aux collections, elle vise à renseigner sur tout ce qui a concerné les collections au cours de l'année : accroissement, réorganisation, désherbage, prêts, etc. La dernière partie se concentre sur le public (uniquement celui de l'espace, il peut donc être difficile à circonscrire), en faisant une place particulière aux publics spécifiques qu'il est plus aisé de distinguer puisqu'ils ne viennent que pour l'espace adultes-jeunes.

Ce rapport a fait l'objet d'une relecture de la responsable de l'espace, un remaniement de certaines parties a suivi. Il concernait principalement la place des budgets dans le rapport : fallait-il leur accorder un paragraphe particulier ou les inscrire en regard de l'espace, du module auxquels ils correspondent ? Cette deuxième option, plus lisible, a été privilégiée. Une place a été faite aussi aux projets de chaque espace ou module, aux réunions et mouvements internes du personnel, au nombre de stagiaires accueillis. Par ailleurs, la suggestion faite pour le bureau de renseignements bibliographiques, à savoir, la création d'un outil de suivi des questions qui y sont posées par les lecteurs, des réponses qui y ont, ou pas, été apportées par les agents, les difficultés qu'il y rencontrent, n'a pas été estimée appropriée pour le moment. La mise en place d'un tel outil peut en effet ne pas être bien compris des agents (qui peuvent y voir un moyen de surveillance de leur travail).

Concevoir les rubriques d'un rapport d'activités a été l'occasion de me plonger dans les manuels sur l'évaluation, sur les indicateurs en bibliothèque. J'ai aussi été conduite à m'immerger dans le fonctionnement de l'espace adultes-jeunes afin de proposer des indicateurs les plus pertinents possibles mais aussi les plus simples à

---

<sup>11</sup> Voir annexe 4, « Les indicateurs d'un rapport d'activité pour l'espace adultes-jeunes »

mettre en œuvre. Cette démarche d'évaluation a pu se poursuivre, dans un domaine très spécifique cette fois-ci, en ce centrant sur les collections de DVD.

## **2.2. Evaluation des collections de DVD**

Les DVD du module « cinéma » sont les documents qui sont les plus empruntés par les usagers de la médiathèque de Vénissieux. Les DVD ne concernent pas seulement le module « cinéma », on en trouve dans les autres modules, des documentaires ou des films de fiction. Des DVD de fiction se trouvent dans l'espace rouge et dans l'espace vert : les DVD rouge sont les films d'animation et les dessins animés, les DVD vert sont les films de cinéma principalement. Des DVD documentaires se trouvent aussi dans les deux espaces, rouge et vert, ils correspondent alors aux modules documentaires dans lesquels ils sont insérés. Il apparaissait donc comme particulièrement intéressant de savoir comment et de quoi sont constituées ces collections.

Avant que la personne chargée de l'acquisition des DVD ne parte en congé maternité, nous nous sommes rencontrées à deux reprises afin qu'elle m'en explique le fonctionnement, qu'elle me donne aussi des indications sur ce qu'elle attendait de l'évaluation des DVD. J'ai ensuite rencontré deux fois la personne administrateur du SIGB, afin qu'elle m'aide à faire les requêtes permettant d'éditer les données, les statistiques des collections que j'ai ensuite traitées, ordonnées et analysées.

L'un des points qui m'a paru le plus important est celui de la qualité du catalogage. Le fait qu'une notice bibliographique soit très complète, le fait que toutes les notices comportent les mêmes informations, dans les mêmes champs, systématiquement est la seule solution pour que les statistiques puissent être établies sur la totalité des documents, de manière fiable et précise.

Le second point tient dans l'utilisation du logiciel de statistiques qui permet, ou pas, de faire certaines requêtes, certains croisements. Il est apparu par moment assez difficile de savoir quelle était vraiment la nature des données obtenues. Néanmoins, un certain nombre de points ont été dégagés qui permettent d'avoir une vision plus claire de ce en quoi consiste les collections de DVD.

Le nombre de DVD par type d'exemplaire (fiction ou documentaires), les taux de rotation moyens, et l'âge moyen de chacun sont présentés dans la première partie<sup>12</sup>. Une analyse plus détaillée est présentée dans la deuxième partie : sont présentés le nombre de documents par genre, dans chaque module, les pays d'origine des réalisateurs des films de fiction ainsi que les restrictions d'âge liées à chaque DVD. La troisième partie traite des statistiques de prêt : les DVD sortent énormément. La quatrième partie porte sur les statuts des DVD qui ne sont ni « disponibles », ni « empruntés » : les manquants, perdus, prétendus rendus, etc. Les DVD sont particulièrement concernés par ces catégories qui ont toutes pour conséquence l'indisponibilité du document au prêt pour le public. Un bilan, quelques propositions sont présentées dans la dernière partie de ce travail.

Faire ce travail de fond sur les collections de DVD m'a beaucoup appris : sur les différents types de documents que l'on peut y trouver, sur l'engouement qu'ils suscitent auprès des usagers, sur le nombre de pertes, de dégradations du support, etc. L'intérêt du catalogage s'est aussi révélé à moi : sans un catalogage rigoureux et complet, toutes les recherches sur les collections sont vaines ou sujettes à caution. Je n'avais jamais auparavant eu d'approche professionnelle de ce support, m'y pencher dans le cadre de ce travail m'a fait découvrir un autre aspect, un autre support proposé dans un nombre croissant de bibliothèques de lecture publique.

---

<sup>12</sup> Voir annexe 5, « L'évaluation des collections de DVD »

## **Conclusion**

Le stage de trois mois a été l'occasion de s'imprégner et d'approfondir le fonctionnement de la médiathèque de Vénissieux. Par son ampleur et ses ambitions, elle m'a offert une autre vision de la bibliothèque de ville de taille moyenne. Quatre ans après son inauguration, les modifications structurelles, les adaptations les plus importantes ont été apportées. La médiathèque entame alors un travail plus souterrain, plus en profondeur, de réflexion sur son public, son offre documentaire et de services, sur ses missions.

Le stage a été un temps riche d'enseignements : sur l'organisation interne de l'établissement, sur les collections et leur nécessaire adaptation aux besoins du public, sur les qualités avant tout managériales d'un conservateur de bibliothèque. J'ai pu mieux appréhender les enjeux de la lecture publique : les enjeux de politique locale, de développement urbain, social et culturel. Le rôle moteur de la volonté politique apparaît essentiel à Vénissieux. Le bâtiment de la médiathèque, les moyens qui lui sont accordés en font un outil de la cohésion sociale.

La position de conservateur stagiaire permet ainsi d'avoir une vision d'ensemble, distanciée, du fonctionnement de l'établissement d'accueil. Elle offre la possibilité de voir comment chacun travaille. La réflexion, centrée sur le public, m'a particulièrement intéressée, les partenariats, l'implication nécessaire des autres acteurs locaux, la notion de réseau, de complémentarité entre médiathèque et bibliothèques de quartier également. L'observation a été facilitée par les travaux qui m'ont été proposés et qui m'ont permis d'approfondir certains champs de l'activité de la médiathèque.

## **Bibliographie**

### **OUVRAGES GÉNÉRAUX**

**BALMON, Théodora, BERMES, Emmanuelle, CAZAUX, Marie-Annick [et al.].** *Projet de mise en place du site Internet de la Médiathèque de Vénissieux.* Villeurbanne : Enssib, mémoire de projet DCB 11, 2002. 128 p.

**BEAU, Joël, BLANCHE, Frédéric, GARCIN, Mathilde [et al.]** *Démarche qualité et satisfaction du public.* Villeurbanne : Enssib, 2005. 106 p.

**CANAT DE CHIZY, Valérie.** *Enquête sur les usages et les besoins du public de la salle d'étude à la médiathèque de Vénissieux.* Villeurbanne : Enssib, 2005. 48 p.

**CALENGE, Bertrand.** *Conduire une politique documentaire.* Paris : Cercle de la librairie, 1999. 386 p.

**CAPELLE, Jean-Marc, DUPOUEY, Catherine, FLEURY, Christine [et al.].** *Rationalisation des transactions et adaptation des horaires d'ouverture de la médiathèque de Vénissieux en vue de l'amélioration de l'accueil.* Villeurbanne : Enssib, mémoire de projet DCB 12, 2003. 2 vol. (92, 100 f.).

**CARBONE, Pierre** (sous la dir. de). *Construire des indicateurs et tableaux de bord.* Paris : Tec et Doc ; Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002. 256 p.

**COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle, MELOT, Michel.** *Les Images dans les bibliothèques.* Paris : Cercle de la librairie, 1995. 390 p.

**DESRICHARD, Yves** (sous la dir. de). *Cinéma en bibliothèque.* Paris : Cercle de la librairie, 2004. 366 p.

**DUPUY, Marion.** *Vidéotheques : mode d'emploi.* [nc] : Images en bibliothèques, 2002. 26 p.

**GERIN Alain, PERRAULT, Dominique.** *La Médiathèque de Vénissieux, un maire, un architecte et un critique.* Barcelone : Actar, 2002, 79 p.

**GIAPPICONI, Thierry.** *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires.* Paris : Cercle de la librairie, 2001. 223 p.

**KUPIEC, Annie** (sous la dir. de). *Bibliothèques et évaluation.* Paris, Cercle de la librairie, 1994. 197 p.

## LITTÉRATURE « GRISE »

**Ville de Vénissieux.** *Construction d'une médiathèque centrale : programme.* Février 1997.

**Ville de Vénissieux.** *Espace enfants : rapport d'activité 2004.*

**Ville de Vénissieux, Direction culture et fêtes.** *Services publics à Vénissieux : culture.* Vénissieux, 2004. 31 p.

**Ville de Chambéry.** *Rapport d'activité 2002.*

**Bibliothèque publique d'information.** *Rapport d'activité 2004.*

## SITES WEB

**Bibliothèque municipale de Lyon.** *Rapport d'activité de la bibliothèque, 2004.* [consulté le 07/10/2005]. Disponible sur Internet : [http://www.bm-lyon.fr/accueil/organisation-BML/rapport\\_2004.htm](http://www.bm-lyon.fr/accueil/organisation-BML/rapport_2004.htm)

**Ecole nationale supérieure des Mines de Paris.** *Rapport d'activité de la bibliothèque, 2004.* [consulté le 07/10/2005]. Disponible sur Internet : <http://www.ensmp.fr/Fr/Services/Biblio/BIB-rap.html>

**Images en bibliothèques.** [consulté le 09/11/05]. Disponible sur Internet : <http://www.imagenbib.com>

**Institut national de la statistique et des études économiques.** *Les résultats de l'enquête de recensement 2004.* [consulté le 10/11/2005]. Disponible sur Internet : <http://www.insee.fr>

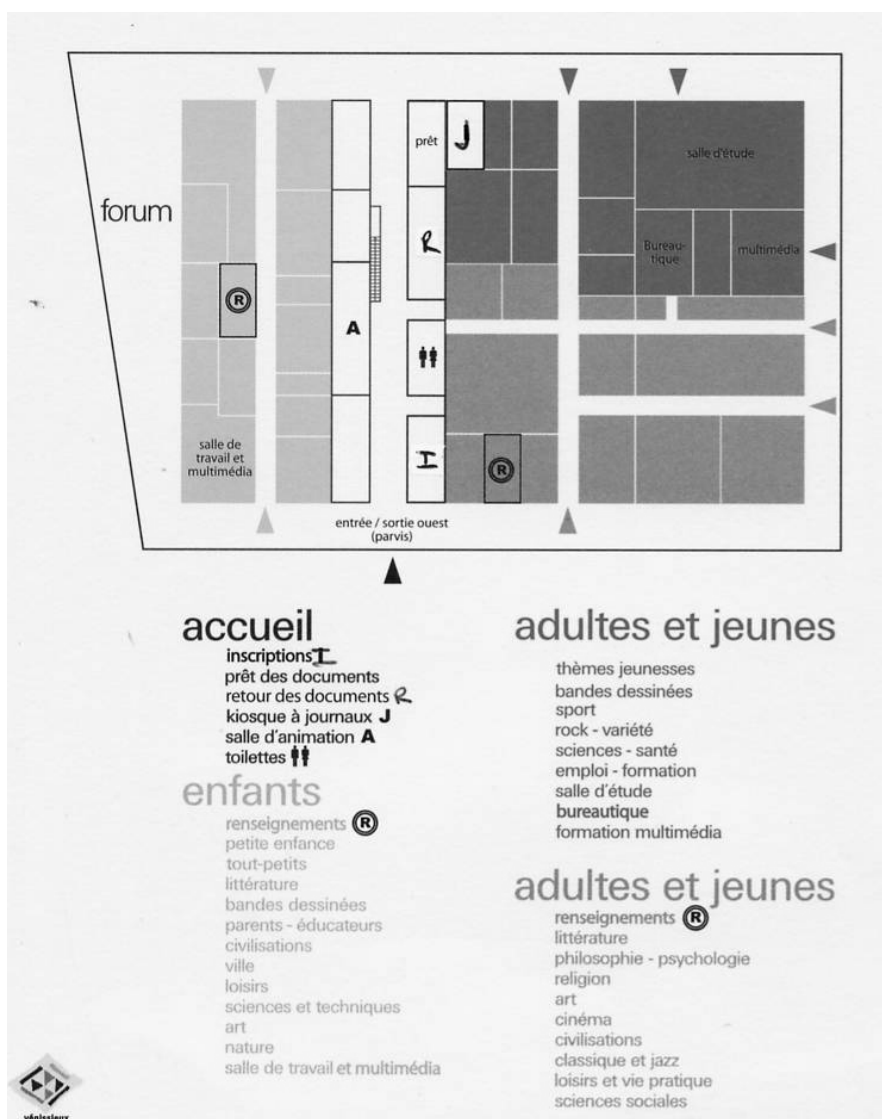
**Université Paris VIII.** *Rapports d'activité de la bibliothèque, 2003 et 2004.* [consulté le 07/10/2005]. Disponible sur Internet : [http://www-bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/informations\\_professionnelles.php?logo=00](http://www-bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/informations_professionnelles.php?logo=00)

**Ville de Vénissieux.** *Médiathèque de Vénissieux.* [consulté le 18/11/2005]. Disponible sur Internet : <http://www.ville-venissieux.fr/mediatheque/intro.htm>

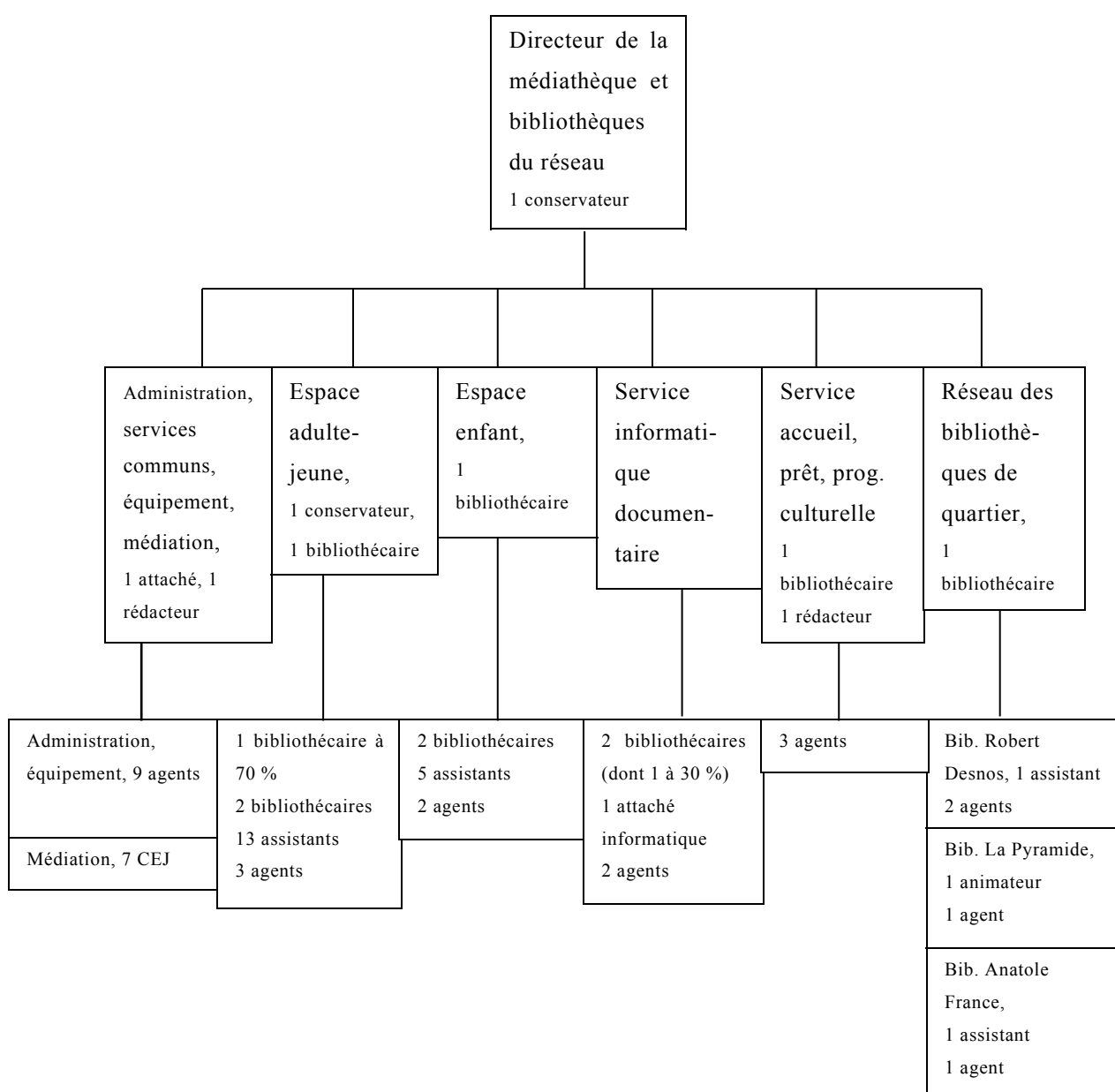
## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : PLAN DE LA MÉDIATHÈQUE, ESPACES PUBLICS INTÉRIEURS.....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE 2 : ORGANISATION DES SERVICES À LA MÉDIATHÈQUE DE VÉNISSIEUX .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES DE SERVICE ET LES PERSONNELS DE LA MÉDIATHÈQUE.....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE 4 : LES INDICATEURS D'UN RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ESPACE ADULTES-JEUNES.....</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXE 5 : L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS DE DVD.....</b>	<b>47</b>

## Annexe 1 : Plan de la médiathèque, espaces publics intérieurs



## Annexe 2 : Organisation des services à la Médiathèque de Vénissieux



## ***Annexe 3 : grille d'entretien avec les responsables de service et les personnels de la médiathèque***

### **1. Informations générales**

NOM, Prénom

Grade, fonction

Depuis quand travaillez-vous à la médiathèque ?

Depuis quand travaillez-vous dans ce service ?

### **2. Organisation du service**

Présentation du service, à quoi est-il rattaché ?

Combien de personnes y travaillent ?

Quelles sont vos attributions ?

Quelles sont les relations de ce service avec les autres services de la bibliothèque, de la mairie, de la commune ?

Quels sont les partenariats dans lesquels ce service est engagé ?

Quels sont les moyens de communication mis en œuvre par le service ?

Quels sont les dossiers en cours ?

Quels sont les projets ?

Comment l'évaluation du service est-elle faite ? Réalisez-vous des statistiques sur votre activité ?

Y a-t-il une évolution de vos missions ?

Y a-t-il une évolution dans les missions du service ?

Quel est votre avis personnel sur votre service, le trouvez-vous efficace ?

Quelles seraient les modifications à y apporter ?

Quelles sont vos attentes, vos souhaits ?

## ***Annexe 4 : Les indicateurs d'un rapport d'activité pour l'espace adultes-jeunes***

Bilan d'activité qui sert à évaluer l'organisation, les résultats, les activités conduites dans l'espace adultes-jeunes de la médiathèque de Vénissieux. Il rend compte de l'utilisation des moyens humains et matériels, il permet d'avoir une vision claire du fonctionnement. Réalisé pendant plusieurs années, il permettra d'avoir une connaissance approfondie des évolutions au sein de l'espace.

### **Introduction :**

Rappel de la politique générale de la médiathèque, de celle de l'espace adultes-jeunes

Mise en évidence des priorités de l'année

## **1. Activités du service**

Rappel des objectifs

### **1.1. Gestion des espaces**

#### **1.1.1. L'espace des collections**

Comment les collections sont mises en valeur, mises en espace

Réaménagement des collections

Projets menés à bien, projets en cours

### 1.1.2. La salle multimédia

Montant du budget, évolution

Nombre de postes mis à la disposition du public

Nombre d'heures d'ouverture au public

Nombre d'heures d'ouverture à des groupes, à des collectivités

Taux d'occupation des postes

Fonctionnement du matériel

Problèmes rencontrés, doléances

Information du public

Nouveaux services offerts au public

Projets menés à bien, projets en cours

### 1.1.3. La salle d'étude

Montant du budget, évolution

Nombre de documents consultés sur place par le public

Nombre de postes mis à la disposition du public

Nombre d'heures d'ouverture au public

Nombre de documents consultés

Taux d'occupation des postes

Fonctionnement du matériel

Problèmes rencontrés, doléances, besoins documentaires

Nouveaux services offerts au public

Projets menés à bien, projets en cours

### 1.1.4. Le bureau de renseignements bibliographiques

Nombre de renseignements demandés

Types de questions posées par le public

Nombre et type de renseignements satisfaits

Nombre et type de renseignements non satisfaits

Problèmes rencontrés, doléances, besoins documentaires

Nouveaux services offerts au public

Projets menés à bien, projets en cours

## **1.2. Le personnel**

### **1.2.1. Le personnel affecté à l'espace adultes-jeunes**

Cadres d'emploi des titulaires, nombre de vacataires, d'auxiliaires

### **1.2.2. Présence du personnel**

Temps partiels, congés maladie, congés maternités, journées de grève

Mouvements internes du personnel

La communication interne, les réunions

### **1.2.3. Formation du personnel**

Formations dont le personnel a bénéficié au cours de l'année

### **1.2.4. Actions transversales conduites en interne**

Collaborations, projets menés avec les autres espaces et services de la médiathèque et des bibliothèques de Vénissieux

Participation à la programmation culturelle

## **2. Politique et gestion documentaire**

Rappel des objectifs : les orientations de politique documentaire

### **2.1. Organisation générale du fonds, état des collections**

Nombre de documents disponibles, par support, par module

Nombre de prêts, par module

Taux de rotation par support, par module

Age médian des collections

Bilan de l'inventaire, nombre de documents manquants

Nombre de documents désherbés par module

### **2.2. Les collections**

Bilan de l'organisation du travail autour des collections

Répartition budgétaire par module  
Nombre de documents acquis par module  
Taux d'accroissement des collections  
Prix moyen d'un document en fonction du module auquel il appartient

### **2.3. Catalogue et catalogage**

Bilan de l'organisation du travail autour du catalogage  
Nombre de notices créées  
Nombre de notices modifiées

### **2.4. Périodiques**

Bilan de l'organisation du travail autour des périodiques  
Répartition budgétaire par module  
Nombre d'abonnements  
Nombre de prêts  
Taux de rotation, par titre, par module  
Liste des titres les plus empruntés

## **3. Publics**

Rappel des objectifs

### **3.1. Public individuel de la Médiathèque**

Nombre d'inscrits actifs empruntant des documents de l'espace adultes-jeunes  
Répartition par sexe et par âge des emprunteurs des documents de l'espace adultes-jeunes  
Répartition des emprunteurs par quartier de Vénissieux  
Catégories professionnelles des emprunteurs, établissement scolaire (collège, lycée) d'inscription des emprunteurs scolarisés  
Nombre de documents empruntés par modules  
Nombre de réservations enregistrées, nombre de réservations satisfaites  
Bilan des litiges  
Formation des usagers individuels

## **3.2. Publics spécifiques**

### **3.2.1. Prêts aux collectivités**

Nombre de prêts aux collectivités, dépôt de documents dans des collectivités

### **3.2.2. Accueils de publics spécifiques**

- accueil de stagiaires
- groupes « Education nationale »

Nombre de visites, contenu des activités proposées, nombre de personnes attachées à ce service

- groupes « hors Education nationale » : Médiane formation et Office municipal des retraités. Partenariat avec l'ANPE. Nombre de visites, contenu des activités proposées, nombre de personnes attachées à ce service

## **4. Perspectives, projets**

## **5. Sources :**

## **Annexe 5 : L'évaluation des collections de DVD**

**Etat des lieux de l'existant au 30/09/2005**

### **1-Evaluation chiffrée**

#### **Le nombre des DVD, selon les différents types d'exemplaires :**

1DV<sup>13</sup> = 2410 exemplaires soit **64,75 %** du total du fonds de DVD

1DVO = 415 exemplaires soit **11,15 %** du total du fonds de DVD

9DV = 92 exemplaires soit **2,47 %** du total du fonds de DVD

9DVO = 805 exemplaires soit **21,63 %** du total du fonds de DVD

L'espace adultes-jeunes de la Médiathèque propose au public **3722 DVD**

Ces données peuvent être comparées à la proportion des prêts par type d'exemplaires (voir ci-dessous).

---

<sup>13</sup> « 1DV » représente les collections de DVD de fiction, dans la partie verte de l'espace adultes-jeunes

« 1DVO » représente les collections de DVD documentaires, dans la partie verte de l'espace adultes-jeunes

« 9DV » représente les collections de DVD de fiction (films d'animation et dessins animés), dans la partie rouge de l'espace adultes-jeunes.

« 9DVO » représente les collections de DVD documentaires, dans la partie rouge de l'espace adultes-jeunes.

La création du fonds de DVD a commencé en 2001.

### **Les taux de rotation moyens selon les différents types d'exemplaires sont :**

Depuis la mise en circulation des DVD

1DV = 22,19

1DVO = 5,03

9DV = 6,13

9DVO = 15,38

Le taux moyen de rotation pour l'ensemble du fonds est de 18,41

### **L'âge moyen du fonds**

(calculé à partir de la date de création de la notice d'exemplaire)

12,52 % du nombre total des DVD (1DV, 1DVO, 9DV, 9DVO) sont entrés dans le fonds en 2005

45,92 % sont entrés dans le fonds en 2004

20,82 % sont entrés dans le fonds en 2003

7,36 % sont entrés dans le fonds en 2002

13,38 % sont entrés dans le fonds en 2001

## **2-Travail sur les types d'exemplaires**

### **La représentation des DVD par genre : les 1DV**

Le passage, à partir de janvier 2005, à une nouvelle liste des genres cinématographiques, explique les deux types de colonnes. Pour faciliter la comparaison et le suivi, les nouveaux genres ont été mis en regard des précédents lorsque cela était possible et pertinent ; les genres qui ne recourent pas des genres précédents sont à la fin de la liste.

<b>Genres avant janvier 2005</b>	Nombre de document s	Taux de rotation	<b>Genres depuis janvier 2005</b>	Nombre de documents	Taux de rotation
--------------------------------------	-------------------------------	---------------------	---	------------------------	---------------------

Aventures, action, guerre	287	29,1	Action aventures	76	9,4
			Guerre	5	6,4
Comédie, comique	346	26,9	Comédie, comique	45	4,7
Comédie dramatique, drame psychologique	872	22,4	Comédie dramatique	47	3,5
			Drame	77	4,4
Comédie musicale, film musical	40	20,3	Comédie musicale (film)	9	3,1
Dessin animé, film d'animation	30	20,3	Animation, dessin animé	7	5
Manga	18	14,9	Manga	74	4,4
Fantastique, science fiction, féerie	180	28,3	Fantastique	15	4,7
			Science fiction	13	6,3
Histoire, aventures mythiques, péplum, épopée	61	26,1	Historique	5	4,6
			Péplum	3	6,3
Horreur, catastrophes	65		Horreur, gore	9	
Policier, espionnage	294	25,4	Policier, thriller	26	5,4
			Espionnage	2	3,5
Western	58	25,4	Western	6	5,9

			Arts martiaux	12	7,6
			Cape et épée	0	
			Comédie romantique	6	4,2
			Erotique	0	

### **La représentation des 9DV, module MF (rock-variété francophone)**

Genres	Nombre de documents	Taux de rotation
Cirque, music hall	224	21
Variété, vidéo clip	73	17,7
Variété francophone		

Dans le module 9MF, problème de confusion entre les zones 902 et 903 : en zone 902 apparaissent plusieurs genres : « cirque, music hall », « variété francophone », « variétés, vidéo-clip », « raï », « blues », « biographie » ; en 903, on retrouve « cirque, music hall », « variété francophone », « variétés, vidéo-clip ». Deux genres sont parfois attribués au même document.

### Répartition des DVD par module : les 1DVO

Modules	Nombre de documents	Taux de rotation
AR, art	50	2,1
CI, cinéma	39	3,7
HC, civilisations	138	7,5
HF, civilisations : France	13	3
HT, civilisations : musiques trad.	11	4,3
LH, littérature : histoire littéraire	1	1
LI, littérature : livre	2	2,5
LO, littérature générale	14	0,5
LT, littérature : théâtre	3	0
MC, musique classique	40	6,2
MH, classique et jazz	39	5,7
MJ, jazz	15	5,3
PR, philosophie, psychologie, religion	12	3,8
SO, sciences sociales	42	3,2
VL, loisirs et vie pratique	6	4,7
TOTAL	415	5

### Répartition des DVD par modules : les 9DVO

Modules	Nombre de documents	Taux de rotation
9BD, bandes dessinées	2	18
9F, formation : lycée et plus	1	1
9FC, formation : collège	24	3,46
9FL, formation : langues	3	10
9FM, emploi formation	1	2
9FPA, formation : parents éducateurs	4	1,75
9MF, rock-variété francophone	298	19,8
9MH, rock-variété : hard rock	27	17,3
9MI, rock-variété internationale	174	16,4
9MM, rock-variété : méthodes	12	8,7
9MR, rock-variété : rap	25	13,3
9MRE, rock-variété : reggae	7	17,7
9MS, rock-variété : soul, funk, R&B	11	18,4
9MT, rock-variété : techno	9	9,2
9SI, sciences : informatique	1	6
9SM, sciences : santé	21	8,8
9SN, sciences : nature	102	10,1
9SP, sport	53	12,3
9ST, sciences : techniques	4	2,2
9STR, sciences : transports	18	9,3
9SU, sciences : univers	8	14,1
<b>TOTAL</b>	<b>805</b>	<b>15,4</b>

## Répartition des DVD par pays d'origine du réalisateur

Zone 314

Continent	Pays d'origine du réalisateur	Nombre de documents	total
Afrique	Algérie	8	36, soit 8,5 % du total
	Botswana	1	
	Burkina	2	
	Cameroun	2	
	Egypte	6	
	Guinée-Bissau	1	
	Libye	3	
	Maroc	1	
	Rép. dém du Congo	2	
	Sénégal	6	
	Tchad	1	
	Tunisie	3	
Amérique du Nord	Canada	7	169, soit 39,7 %
	Etats-Unis	162	
Amérique du Sud	Argentine	5	10, soit 2,3 %
	Brésil	1	
	Colombie	2	
	Mexique	2	
Asie	Afghanistan	1	89 soit 21 %
	Australie	5	
	Bangladesh	1	
	Chine	16	
	Corée	8	
	Géorgie	2	
	Hong-Kong	14	
	Inde	8	
	Iran	3	
	Israël	3	
	Japon	16	
	Liban	1	
	Mongolie	1	
	Nouvelle-Zélande	1	
	Pakistan	1	
	Russie	4	
	Tadjikistan	2	
	Thaïlande	2	

Europe	Allemagne	10	121, soit 28,5 %
	Autriche	2	
	Belgique	5	
	Bosnie	1	
	Danemark	5	
	Espagne	2	
	France	24	
	Hongrie	1	
	Irlande	5	
	Islande	1	
	Italie	24	
	Martinique	2	
	Pologne	6	
	Portugal	4	
	Roumanie	3	
	Royaume-Uni	20	
	Suède	5	
Tchécoslovaquie	1		
Turquie	1		
Yougoslavie	1		
<b>TOTAL</b>			<b>425</b>

Taux de rotation par continent :

Afrique : 7,7

Amérique du Nord : 11,1

Amérique du Sud : 7,3

Asie : 9,5

Europe : 5,7

### Les restrictions d'âge

Zone 333

Restriction d'âge	Nombre de documents	Taux de rotation
Accord parental	28	19,9
Public (très) averti	2	16
Certaines scènes peuvent choquer	7	32,4
Film interdit aux moins de 12 ans	237	25,1
Film interdit aux	9	29,4

moins de 13 ans		
Film interdit aux moins de 16 ans	57	24,6
TOTAL	338	

### 3-Travail sur les statistiques de prêt

#### Proportion des prêts par type d'exemplaire, en septembre 2005

Les prêts de 1DV représentent **78,05 %** du nombre total des prêts de DVD

Les prêts de 1DVO représentent **3,06 %** du nombre total des prêts de DVD

Les prêts de 9DV représentent **0,82 %** du nombre total des prêts de DVD

Les prêts de 9DVO représentent **17,07 %** du nombre total des prêts de DVD

Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux qui concernent la proportion de chaque type d'exemplaire au sein de du fonds de DVD. Ainsi, il apparaît nettement que le type d'exemplaire le plus emprunté par les usagers est le 1DV, son taux de rotation est aussi très supérieur à celui des autres types d'exemplaires. Peut-être n'y a-t-il pas suffisamment de DVD de ce type au sein des collections de la médiathèque.

#### En septembre 2005 par rapport au mois de septembre 2004 :

Le prêt des DVD de type 1DV augmente de 12,75 %

Le prêt des DVD de type 9DV baisse de 311 % (on passe de 374 prêts en septembre 2004 à 91 en septembre 2005)

Les codes 1DVO et 9DVO ont été créés en décembre 2004, leur évolution est donc de 100 % par rapport à l'année précédente.

#### De janvier à septembre 2005, par rapport à la période de janvier à septembre 2004

Le prêt des DVD de type 1DV augmente de 20,35 %

Le prêt des DVD de type 9DV baisse de 594 % on passe de 3011 prêts de janvier à septembre 2004 à 434 pour la même période de 2005)

Les codes 1DVO et 9DVO ont été créés en décembre 2004, leur évolution est donc de 100 % par rapport à l'année précédente.

## **4-Travail sur les statuts**

### **Les DVD manquants**

Ils sont au nombre de 125 : 108 pour les 1DV et 17 pour les 9DVO

### **Les DVD manquants inventaire**

Ils sont au nombre de 76 : 64 pour les 1DV, 2 pour les 1DVO, 10 pour les 9DVO

### **Les DVD perdus**

Ils sont au nombre de 113 : 88 pour les 1DV, 3 pour les 1DVO, 3 pour les 9DV, 19 pour les 9DVO

### **Les DVD prétendus rendus**

Ils sont au nombre de 22 : 19 pour les 1DV et 3 pour les 9DVO

Au total, 336 DVD sont indisponibles pour le prêt au public, soit 9 % du nombre total des DVD présentés dans l'espace adultes-jeunes (nombre total de DVD dans l'espace : 3722 au 30/09/2005). Le suivi administratif, les relances auprès du public semblent déterminants dans l'objectif de faire baisser ce chiffre.

## **5-Bilan**

Le fonds des DVD est riche, en cours de construction, et très largement plébiscité par les usagers de la Médiathèque. Le remplacement des cassettes vidéo par les DVD et l'accroissement du budget qui accompagne cette politique pourraient conduire à une diversification dans les contenus des DVD proposés par pays d'origine des réalisateurs, par modules représentés. La rédaction d'une politique d'acquisition, notamment pour distinguer la fiction des documentaires, les thèmes / modules à privilégier, la mise en valeur des objectifs de ce fonds pourraient

s'avérer utiles pour poursuivre un travail d'évaluation sur plusieurs années, pour pouvoir étudier l'évolution du fonds.

Une autre présentation des DVD qui sortent pas ou peu, voire d'autres conditions de prêt pourraient être envisagées (augmentation du nombre de DVD documentaires « empruntables », par exemple ; mise en valeur de ces documents sur les étagères ou regroupement des DVD d'un même sous-module dans un endroit spécifique du module).